

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 février 2026**

\*\*\*\*\*

**NOMBRE DE  
DELEGUES**

En exercice : 34  
Présents : 24  
Votants : 28

**D26.033**

L'an deux mille vingt-six,

le 26 février,

à 18 heures 00,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 12 février, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, au siège de la communauté de communes, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : RODRIGUES David, VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, VALENTIN Christine, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, RODIER Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

**Absents** : ANDRE Sophie, MALZAC Claude, LAFON Madeleine (pouvoir à VALENTIN Christine), FABRE Jean (pouvoir à ROCHEREAU-POUGET Bernadette), POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, CASTAN Emmanuel, BONICEL Pascale (pouvoir à BONICEL Bernard), JACQUES Jérôme (pouvoir à ROCHOUX Philippe) et DE SOUSA Guy.

Madame KLING Jacqueline a été nommée secrétaire de séance.

**POUR : 28**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D26.033 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du Comité Social territorial,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs des emplois permanents et non permanents de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN.

**Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,**

**APPROUVE** la mise à jour.

**ADOpte** le tableau ci-annexé des emplois de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN.

Monsieur le Président ou le Vice-Président est chargé de l'exécution de cette délibération.

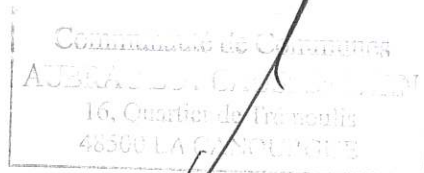
Pour copie certifiée conforme,

Fait à La Canourgue,

Le 3/3/2026

Le Président,

**Jean-Claude SALEIL**



La secrétaire de séance,

**Jacqueline KLING**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R421-5 du Code de la justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA CC ALCT au 26/02/2026

N° de la délibération créant l'emploi	Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Libellé de l'emploi	Service d'affectation	Temps de travail	Emploi pourvu ou vacant
D18.120 du 17/12/2018	Administrative	B	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	Responsable administratif du Pôle	Pôle administratif	35 heures	Pourvu
D20.120 du 10/12/2020	ET	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif de 1ère classe	Chargé de mission SPANC, enfance jeunesse et équipements sportifs	Pôle services communs et équipements culturels et sportifs	et 35 heures	Pourvu
D22.006 du 10/02/2022	Administrative	B	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	Chargé de développement économique	Pôle développement et aménagement du territoire	et 28 heures	Pourvu
D24.001 du 08/02/2024	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif de 1ère classe	Secrétaire comptable et RH	Pôle administratif	35 heures	Pourvu
D20.120 du 10/12/2020	ET	B	Animateur	Animateur Principal 1ère d	Chargé de mission tourisme	Pôle développement et aménagement du territoire	et 20 heures	Pourvu
D22.006 du 10/02/2022	Technique	A	Ingénieur	Ingénieur Principal	DGS	Direction	35 heures	Pourvu
D18.120 du 17/12/2018	ET	C	Adjoint technique	Adjoint Technique Principal 1ère d	Chargé collecte des OM et travaux divers	Pôle technique	35 heures	Pourvu
D22.006 du 10/02/2022	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint Technique Principal 1ère d	Chargé collecte des OM et travaux divers	Pôle technique	35 heures	Pourvu
D22.006 du 10/02/2022	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint Technique Principal 1ère classe	Agent d'accueil déchetterie et travaux divers	Pôle technique	35 heures	Pourvu
D18.120 du 17/12/2018	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Agent d'accueil déchetterie et travaux divers	Pôle technique	21 heures	Pourvu
D21.040 du 25/05/2021	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Chargé de mission PUD et SPANC	Pôle technique	35 heures	Pourvu
D23.122 du 07/12/2023	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Responsable du Pôle technique	Pôle technique	35 heures	Pourvu
D25.012 du 11/02/25	Technique	C	Agent de Maîtrise	Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent polyvalent	Pôle technique	35 heures	non pourvu
D25.012 du 11/02/25	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Agent polyvalent	Pôle technique	35 heures	non pourvu
D26.032 du 26/02/25	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent polyvalent	Pôle technique	35 heures	non pourvu
D26.032 du 26/02/26	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent polyvalent	Pôle technique	35 heures	non pourvu
D26.032 du 26/02/26	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent polyvalent	Pôle technique	35 heures	non pourvu
D21.004bis du 28/01/2021	Administrative	A	Attaché	Attaché Territorial	Chargé de mission PVD	Pôle développement et aménagement du territoire	et 35 heures	Pourvu
D26.032 du 26/02/26	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Agent polyvalent	Pôle technique	35 heures	non pourvu
D26.032 du 26/02/26	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent polyvalent	Pôle technique	35 heures	non pourvu
D26.032 du 26/02/26	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent polyvalent	Pôle technique	35 heures	non pourvu

E M P L O I S

E P M P L O I S